



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**REGION DE LOUGA**  
**DEPARTEMENT DE LOUGA**  
**COMMUNE DE LOUGA**

**PROCES VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026.**

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 8 avril à 12 heures 06 minutes, le conseil municipal de la commune de Louga, légalement convoqué par lettre n°067/CL/SM du 31 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des délibérations de la Mairie, sous la présidence de Madame Thioro Fall NDIAYE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

**Sont présents :** 49 conseillers sur les 76 conseillers municipaux en exercice, formant ainsi la majorité des membres.

**Ont assisté à la séance :**

- Monsieur Ousmane THIOUB, Adjoint au Préfet du Département de Louga ;
- Madame Adjiratou Aida MBAYE, Receveur Payeur Municipal ;
- Madame Ndèye Fatou DIAGNE, représentant le Directeur de l'ARD.

**Le conseiller Dame Faye est désigné comme secrétaire de séance.**

À la suite de la vérification du quorum par le secrétaire de séance, **Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** déclare la séance ouverte et fait formuler des prières pour son bon déroulement ainsi que pour la libération du Maire Moustapha Diop. Puis, elle remercie Monsieur l'Adjoint au Préfet et Madame la représentante de l'ARD pour leur disponibilité. S'adressant à Madame le Receveur Payeur Municipal, qui assiste à la réunion du Conseil pour la première fois, elle lui souhaite la bienvenue au nom de Monsieur le Maire et de l'ensemble des conseillers, et l'informe que l'équipe municipale est disposée à collaborer avec elle de façon franche et efficace. Pour finir, il félicite les Conseillers Municipaux pour leur mobilisation.

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** indique que l'ordre du jour qui est proposé a été arrêté par le Bureau municipal en sa réunion du 31 mars 2026 et il comporte 4 points :

- 1) Informations ;
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 27 décembre 2025 ;
- 3) Examen et adoption du projet d'Autorisation de Recettes et de Dépenses n° 1 pour l'exercice 2026 ;
- 4) Questions diverses.

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** demande aux conseillers qui ont des amendements à l'ordre du jour de les formuler.

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**, soumet l'ordre du jour au vote :

**L'ORDRE DU JOUR EST ADOPTÉ PAR : 41 VOIX POUR ; 01 VOIX CONTRE.**

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** demande au Secrétaire de séance de recenser les conseillers qui veulent intervenir sur le point Questions diverses.

## **I. INFORMATIONS**

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** demande à Monsieur Ismaila Mbengue FALL, 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire, de partager avec l'assemblée les informations retenues par le Bureau Municipal. Monsieur le 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire expose :

- Les commissions ad hoc mises en place pour étudier le partenariat du Complexe Omar Bongo et les propositions de dénominations des rues avaient fait l'essentiel de leur travail ; par la suite, le maire, qui avait initialement convoqué une séance extraordinaire du Conseil pour en débattre, a demandé au dernier moment le report des délibérations pour que ce travail puisse être conclu dans la plus grande sérénité et en sa présence.
- La revalorisation des salaires des agents municipaux qui était déjà prise en compte dans le Budget primitif, va être effective après l'adoption de la présente ASRD.
- La Commune a terminé la rénovation de son site internet qui va être présenté à cette séance avant sa vulgarisation au niveau du public et des partenaires.
- La Commune vient de participer au CRD consacré à la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui vont se dérouler à Dakar du 31 octobre au 16 novembre 2026. À cette occasion, Louga doit se préparer à recevoir la Flamme Olympique qui va faire le tour du Sénégal.

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** demande à Monsieur Cheikh Omar Lo, Chef de la Division des Études et du Contrôle, de faire devant le Conseil, une présentation vidéo du site web de la commune.

## **II. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 DECEMBRE 2025**

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** propose de dispenser l'assemblée de la lecture intégrale du procès-verbal. Elle invite les conseillers qui ont des amendements ou des corrections de les formuler. Puis, elle soumet le procès-verbal de la séance du 27 décembre 2025 au vote :

**LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 DÉCEMBRE 2025 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **III. EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET D'AUTORISATION SPÉCIALE DE RECETTES ET DE DÉPENSES N° 1 POUR L'EXERCICE 2026**

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** a introduit ce point en donnant la parole au Secrétaire municipal pour la lecture du rapport de présentation du Maire.

Ensuite, le Président de la Commission des Finances a présenté le rapport de sa commission.

À la suite de ces lectures, le débat est ouvert aux conseillers.

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**, après les réponses apportées par l'exécutif, soumet le projet d'ASRD N°1 pour l'exercice 2026 au vote :

**LE PROJET D'AUTORISATION SPÉCIALE DE RECETTES ET DE DÉPENSES N°1 POUR L'EXERCICE 2026 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**IV. QUESTIONS DIVERSES**

**Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**, clôturant la séance, indique que les questions relatives à la gestion de la consommation d'eau et à la finalisation de la distribution des parcelles du lotissement de Montagne Nord feront l'objet de comptes rendus détaillés lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 12 minutes.

**La Présidente de séance**

**Le secrétaire de séance**

**THIORO FALL NDIAYE**

**DAME FAYE**